



La newsletter des dirigeants- Juillet 2021



Le Pass'Sport au soutien de la reprise de licence

Les confinements successifs depuis 2019 ont entraîné une baisse de la reprise sportive en club. Les associations sportives ont connu pour la rentrée 2020 une perte de 26% des licenciés (estimation du CNOSF). Pour cela, le Président de la République a présenté un dispositif au soutien de la reprise de licences pour les jeunes : **le Pass'Sport**. Cette aide, qui représente un effort financier de 100 M €, a un objectif double : relancer le secteur sportif associatif et offrir aux jeunes les plus défavorisés l'accès au sport.

Comment cela fonctionne ?

Les familles recevront un courrier durant le mois d'août du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Elles devront présenter ce courrier aux clubs sportifs entre le 1er juillet et le 31 octobre 2021, au moment de l'inscription dans l'association sportive de leur choix pour bénéficier d'**une réduction immédiate de 50 €** sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence.

Pour faire partie du dispositif les associations sportives devront se déclarer « volontaires » à l'accueil de se public en **s'inscrivant sur la plateforme LeCompteAsso** à partir de début juillet. *Nous vous tiendrons rapidement informés de l'ouverture du dispositif sur le plateforme.*

[Retrouvez toutes les informations sur le Pass Sport](#)



Retour sur l'assemblée générale

L'assemblée générale s'est tenue en distanciel a permis d'approuver le plan de relance 2021-2022 avec le budget prévisionnel correspondant ainsi que la modification des statuts et règlement intérieur de la ligue. Une information

importante a aussi été faite sur l'association « Colosse aux pieds d'argile » qui lutte contre les violences sexuelles, le bizutage.
Retrouvez le compte rendu de l'assemblée, les décisions prises, sans oublier la retransmission des interventions en vidéo.

[Visualisez le replay de l'assemblée générale](#)



1 ACTION = 1 VICTOIRE

#FFTOpérationétéping

OPÉRATION ÉTÉ PING

Après deux saisons difficiles, la FFTT souhaite encourager la pratique du tennis de table sous toutes ses formes et soutenir les initiatives des clubs et des territoires.

Pour rebondir, la Fédération compte sur chaque club pour proposer une offre de pratique attractive afin de répondre aux besoins d'activité sportive des français.

L'enjeu est de fidéliser nos licenciés mais aussi d'attirer de nouveaux pratiquants pour élargir notre communauté.

Trois grands objectifs sont poursuivis :

- **Faire jouer**
- **Promouvoir**
- **Recruter**

Par ailleurs, un dispositif **d'aide à l'emploi « Été ping »** est ouvert aux clubs et aux comités pour soutenir la création de 100 emplois d'un mois. L'aide financière sera de 1400 euros par mois pour un temps plein pour des postes d'animateur ou de coordonnateur été ping. Sous réserve d'inscription à l'opération **via l'espace Mon Club**.

Pour vous aider dans vos démarches vous trouverez les outils nécessaires dans la boîte à outils dédiée.

Le fonctionnement de l'opération

La pratique loisirs et la pratique compétitive seront au programme.

Les clubs sont invités à relever des défis à travers un guide d'animation. Tout est mis en œuvre pour qu'une offre de tournois et d'évènements soient offerts aux licenciés comme à tous ceux qui souhaiteraient découvrir l'activité.

Pour les compétiteurs licenciés 2020/21 ou 2021/22, la FFTT autorisera l'échange des points individuels en juillet et en août, sous réserve du certificat médical.

L'Opération « Été Ping » s'adresse à tous les clubs qui organiseront au moins deux actions dont une ouverte à tous. Une fois inscrits, les clubs accèdent aux dotations (raquettes, balles, affiches, goodies...). Des récompenses seront également remises aux clubs tous les mois par tirage au sort ainsi qu'en fin septembre 2021 selon les résultats de licenciations.

[Découvrez l'opération Été Ping](#)

INFORMATION

NOUVEAU N° DE TELEPHONE DE LAURENT LOUVEL

Le numéro de téléphone professionnel de Laurent LOUVEL, Conseiller Technique de la Ligue AURA chargé du développement de l'activité a changé : Pour tout appel concernant le tennis de table, merci de bien vouloir désormais le contacter au **06 14 33 56 77**.

La Ligue Auvergne Rhône Alpes vous souhaite un excellent Été Ping, tout en respectant les gestes barrières pour permettre une reprise normale sur la saison 2021/2022.



Avec le soutien de :



Ligue Auvergne Rhône Alpes Tennis
de Table
Site de Lyon : 1 rue Colonel
Chambonnet 69500 Bron
04.72.81.94.59
Site de Ceyrat : Artenium 4 Parc de
l'Artière 63122 Ceyrat 06.34.32.65.90



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur LAURATT.

[Se désinscrire](#)



© 2021 LAURATT